



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Beneficiaires

Question écrite n° 38841

Texte de la question

M Jacques Blanc attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la situation d'une catégorie bien déterminée de la population française : les femmes atteignant la cinquantaine, mères de nombreux enfants et qui, de ce fait, n'ont pu exercer une activité professionnelle et dont certaines n'ont ni retraite, ni pension. Leur situation est dramatique puisqu'à leur âge il leur est très difficile de se réinsérer dans une activité professionnelle. Elles se retrouvent, donc, sans profession, sans ressources et sans couverture sociale. Il semblerait que les dispositions prévues dans la nouvelle loi sur la couverture sociale ne s'appliquent pas à leur cas particulier. Dans l'affirmative, il tient à attirer l'attention des pouvoirs publics sur une carence dans ce domaine et demande que soit étudiée la possibilité d'une extension du champ d'application de cette loi.

Données clés

Auteur : [M. Blanc Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38841

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1385